



Madame la Bourgmestre,
Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que le ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes souhaite organiser, en partenariat avec le SYVICOL, une rencontre entre délégués à l'égalité du personnel des communes.

En effet, conformément à l'article 43bis de la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux et à l'article 1^{er} du règlement grand-ducal du 11 septembre 2006, fixant les modalités de désignation, les droits et les devoirs des délégués à l'égalité entre femmes et hommes au sein des communes, syndicats de communes et établissements publics placés sous la surveillance des communes, un délégué à l'égalité entre femmes et hommes est désigné au sein de chaque commune, syndicat de communes ou établissement public placé sous la surveillance des communes.

La rencontre permettra notamment de dresser un bilan sur les missions, devoirs et droits du délégué à l'égalité communal, connaître les attentes et besoins des personnes mandatées, ainsi que d'initier un échange de vues et d'expériences entre les différentes personnes concernées.

Afin de faire le point sur le nombre de délégués actuellement nommés dans les communes et de permettre à nos services d'organiser cette rencontre, nous vous saurions gré de communiquer le nom de la personne déléguée à l'égalité du personnel de votre commune, ainsi qu'une adresse email de contact **jusqu'au 8 octobre prochain**.

Au cas où vous ne disposez pas d'un délégué à l'égalité du personnel, nous vous invitons à nous communiquer les détails de contact pour un autre membre du personnel qui sera en mesure d'assister à la réunion d'information et de networking dans les locaux du ministère de l'égalité entre les femmes et les hommes en octobre.

Relatif aux informations recueillies, nous tenons à vous assurer qu'elles seront enregistrées conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Le ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes reste à votre entière disposition pour toute question supplémentaire au numéro 247-85814 ou par courriel communes@mega.etat.lu.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de nos salutations les meilleures.

Monsieur Emile Eicher
Président du SYVICOL

Madame Taina Bofferding
Ministre de l'Intérieur
Ministre de l'Égalité entre
les femmes et les hommes